

Communiqué de presse

MOLITOR annonce une avancée significative dans sa pratique des fonds d'investissement et services financiers

Avocats à la Cour

8, rue Sainte-Zithe Boîte Postale 690 L-2016 Luxembourg T (+352) 297 298 1 F (+352) 297 299 E contact@molitorlegal.lu

MOLITOR

Luxembourg, le 6 février 2017 - MOLITOR Avocats à la Cour continue sur sa lancée et renforce son équipe avec la nomination d'Augustin de Longeaux en tant qu'associé, suivant de près la récente arrivée de Jacques Wolter dont le cabinet a fusionné avec MOLITOR au 1^{er} janvier 2017.

Augustin a étudié le droit à Paris et Oxford et rejoint MOLITOR après avoir travaillé pour l'un des cabinets « Magic Circle » à Luxembourg. Avocat hautement expérimenté dans le domaine des fonds d'investissement, Augustin de Longeaux a rejoint le cabinet en date du 16 janvier 2017, portant à huit le nombre d'associés chez MOLITOR.

Représentant les gestionnaires de fonds d'investissement et les institutions financières, Augustin de Longeaux conseille ces derniers sur les aspects juridiques et réglementaires de la structuration et du lancement de fonds ainsi que sur l'établissement de sociétés de gestion et de gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Il est notamment très actif dans le domaine des fonds d'investissements immobiliers, *private equity* et *venture capital* et des fonds de dette et d'infrastructure.

« Nous sommes ravis d'accueillir Augustin de Longeaux au sein de notre Etude », a affirmé Michel Molitor, Managing Partner de MOLITOR Avocats à la Cour. « Sur le plan stratégique, sa pratique est en concordance parfaite avec celle de notre équipe grandissante spécialisée dans le domaine des services financiers et des fonds d'investissement, dont il sera désormais l'un des piliers. »

Paulo Lopes Da Silva de commenter : *« Son savoir-faire considérable dans le domaine des fonds d'investissements et sa connaissance approfondie des questions réglementaires renforceront encore davantage notre pratique des services financiers et des fonds d'investissement déjà très active. Nous étendons dès lors nos capacités ce qui constitue un atout majeur pour nos clients. »*



Me Augustin de Longeaux est membre du Barreau de Paris ainsi que du Barreau de Luxembourg (liste IV). Il a souligné être « *ravi de rejoindre MOLITOR Avocats à la Cour. Il s'agit d'un cabinet qui dispose de nombreux points forts et ne cesse de se développer. Il constitue une base solide pour développer un département spécialisé dans les fonds d'investissements de premier plan.* »

MOLITOR Avocats à la Cour

Sandra Hoffmann, Senior Marketing &
Communications Manager
Email : sandra.hoffmann@molitorlegal.lu
Téléphone : +352 297 298 1

www.molitorlegal.lu

MOLITOR Avocats à la Cour - En bref

Fondé en 1996 au cœur de Luxembourg, MOLITOR Avocats à la Cour est un cabinet d'avocats indépendant jouissant d'une importante notoriété. Nos avocats sont tous des spécialistes dans leur domaine de prédilection et nos équipes travaillent en étroite collaboration afin que l'ensemble des disciplines du droit soit couvert dans chaque cas de figure. Résultat : nos clients apprécient nos services et nous suivent loyalement au fil des années. Grâce à notre réputation grandissante, nous avons su étendre encore notre portefeuille de clients auxquels nous offrons des conseils pointus et des résultats dignes de leur attente.

Notre domaine d'expertise comprend les pôles suivants :

Banque & Finance, Business & Commercial, Corporate & M&A, assurances, fonds d'investissements, règlements des litiges et contentieux, droit du travail, pensions - immigration, propriété intellectuelle, IT & Media, immobilier, zonage - environnement et marchés publics. La réputation d'excellence de MOLITOR se reflète dans les classements élevés que le cabinet se voit octroyer dans les principaux répertoires juridiques. Vous trouverez davantage d'informations sur www.molitorlegal.lu